

Référentiel DD&RS

Référentiel de développement durable
et de responsabilité sociale des établissements d'enseignement,
de recherche et d'innovation.

Version 2021



Transformations socio-écologiques : quand les établissements d'enseignement supérieur français prennent collectivement leur part de responsabilité

Depuis 2010 les universités et les grandes écoles françaises s'engagent, ensemble, au travers de leurs associations représentatives, et portent des actions ayant pour ambition de répondre à l'urgente et nécessaire transformation socio-écologique des sociétés humaines alors que les effets anthropiques du changement climatique et de la perte de biodiversité à l'échelle planétaire commencent à obérer gravement la qualité de vie des générations futures.

La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et la Conférence des Présidents d'Université (CPU) agissent aux côtés des étudiants, des ministères pour outiller et rassembler la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche autour d'un nouveau paradigme pédagogique et scientifique :

- Permettre aux jeunes et aux actifs d'acquérir les compétences utiles pour basculer d'une société industrielle, basée sur la transformation minérale énergivore, vers une société basée sur les transformations biologiques à basse intensité énergétique,
- Développer une recherche et une innovation responsables, compagnonnes du vivant et au service de sa composante Humanité.

Les Conférences postulent que les établissements d'enseignement supérieur sont des lieux de pédagogie intégrale et des démonstrateurs pour la science en action, ils doivent donc se doter d'outils de mesure systémique de leur transformation au service d'une société soutenable, tel est l'objectif du référentiel DD&RS.

Le référentiel DD&RS : un outil en libre accès, disponible gratuitement pour s'autoévaluer et élaboré par ses usagers pour ses usagers

Conçu dans sa première version collective dans le cadre du processus du Grenelle de l'environnement qui a débouché sur la loi éponyme, le référentiel DD&RS est une production intellectuelle des universités, des grandes écoles, des étudiants et de ministères, il appartient au domaine public et peut être adapté librement par d'autres pays.

Son usage en tant qu'outil d'autoévaluation d'une démarche DD&RS d'un établissement est facilitée par sa mise à disposition gratuite sur une plateforme numérique : PERSEES.org.

Les versions successives du référentiel sont élaborées par ses usagers et parties prenantes pour tenir compte de l'état de l'art scientifique, des accords internationaux en relation avec les transformations socio-écologiques (ODD, ISO 26000...) et, plus localement, des évolutions des pratiques des établissements et de la réglementation.

Du référentiel au label DD&RS : pour apprendre ensemble, agir ensemble et créer une communauté reconnue par ses parties prenantes

Le référentiel DD&RS est conçu comme un outil pédagogique qui capitalise l'état de la connaissance d'une communauté d'usagers à l'échelle nationale pour la partager à l'échelle d'une université ou d'une grande école.

Le référentiel DD&RS permet de réaliser un état des lieux des pratiques DD&RS. Comme son nom l'indique, il définit un point de départ pour la mise en œuvre d'un plan d'actions conforme à une stratégie d'établissement. Il définit aussi une sémantique commune sur ce qu'est une démarche DD&RS, un maillage d'actions interreliées impliquant la gouvernance, le fonctionnement - gestion écologique du campus, politique sociale – et les missions – enseignement, formation, recherche et innovation - d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans une logique d'amélioration continue.

Le référentiel DD&RS ouvre l'accès à une démarche volontaire de labellisation DD&RS. Il s'agit de dynamiser l'investissement des agents, salariés, étudiants, enseignants, chercheurs et directions ou présidences dans leurs pratiques professionnelles et reconnaître les efforts réalisés par l'appartenance à une communauté engagée d'établissements. D'ici 2030, sous l'impulsion du label DD&RS, 100% des universités et des grandes écoles attesteront, d'une façon ou d'une autre, de leur engagement en faveur de la transformation socio-écologique des territoires sur lesquelles elles opèrent.

La loi Grenelle 1 dans son article 55 du 3 août 2009, impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable (dans ses dimensions économique, sociétale et environnementale) sous la dénomination «Plan Vert».

Simple expression au départ, le Plan Vert a pris corps avec l'écriture du canevas du Plan Vert, officialisé le 17 juin 2010, qui intégrait les 9 défis de la Stratégie Nationale Développement Durable 2010-2013 et l'élaboration par la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférence des Présidents d'Universités, le REFEDD, le ministère en charge de l'écologie et leurs parties prenantes, d'un référentiel destiné à la mise en œuvre de ce Plan dans une logique d'amélioration continue.

A compter de 2015 la dénomination d'usage «Plan Vert» disparaît au seul profit de l'acronyme «**DD&RS**» et les Objectifs du Développement Durable (ODD) sont progressivement intégrés au référentiel.

La dernière version présentée ici, nommée **référentiel DD&RS 2021**, a été réalisée avec **le concours des établissements de recherche nationaux** qui ont notamment contribué à la refonte de l'axe recherche et innovation. L'écosystème des établissements de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dispose ainsi d'un outil sectoriel qui permet :

✔ **D'appuyer pédagogiquement**, par des pratiques partagées, la représentation d'une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale dans ses dimensions de questionnement éthique, de complexité, de transversalité à l'organisation fonctionnelle et à la stratégie d'un établissement.

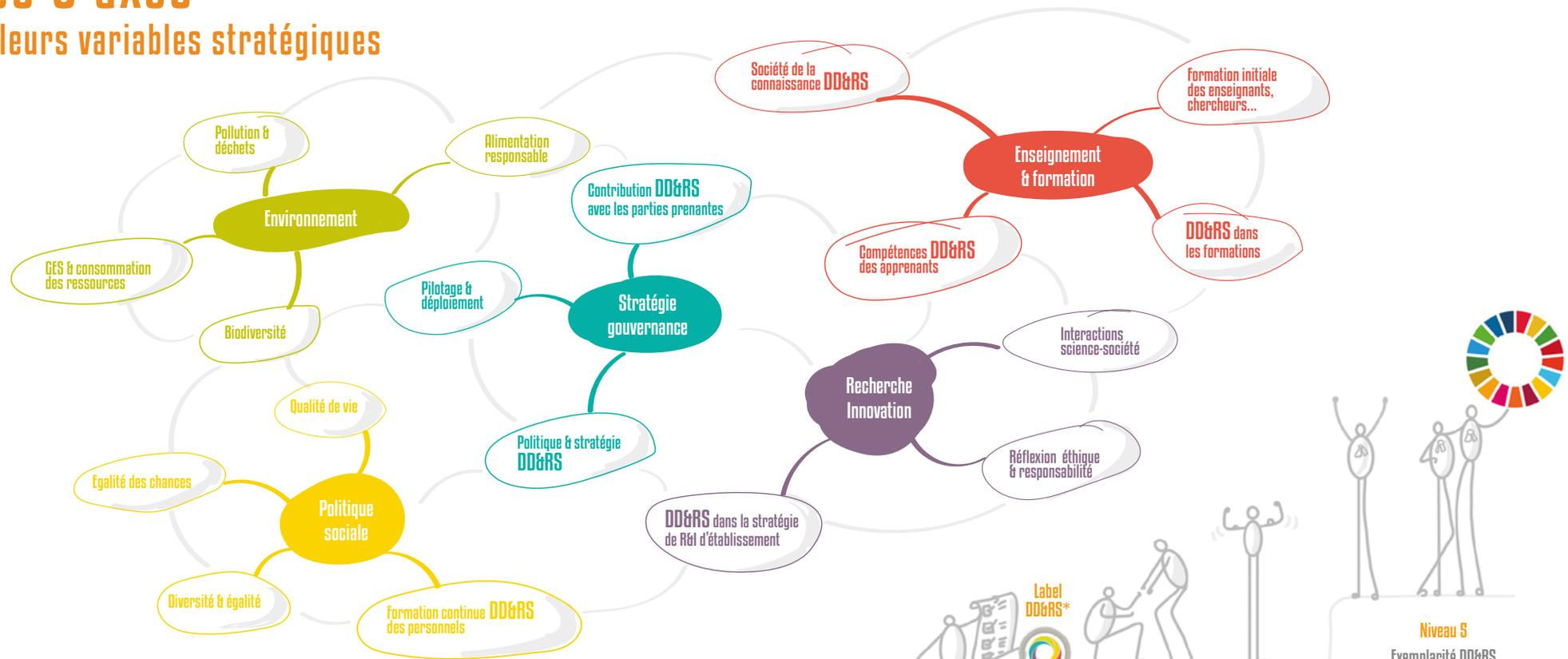
✔ **D'auto-évaluer ses actions** selon une grille, documents et indicateurs à l'appui, établis par la communauté des usagers de l'outil.

✔ **De guider la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue** en cohérence avec les ODD et les grands principes de l'ISO 26000.

✔ **De dialoguer et partager au sein d'une communauté parties prenantes internes** – pour monter en compétences collectives avec les personnels administratifs, d'enseignement et/ou de recherche et les étudiants - et avec des **parties prenantes externes** – pour établir des ponts avec les organismes d'évaluation, les tutelles ministérielles, les entreprises – afin que les pratiques métiers et les orientations nationales/internationales s'enrichissent mutuellement.

✔ **De s'orienter volontairement** vers une labellisation DD&RS si l'établissement répond aux critères d'éligibilité du processus.

Les 5 axes et leurs variables stratégiques



Les 5 niveaux d'auto-évaluation

Des indicateurs et documents associés :

Indicateurs

Documents



1+ : 1 indicateur/document et plus.

L'axe stratégie & gouvernance et ses 3 variables stratégiques



1. Affecter des moyens à la conduite du DD&RS.

2. Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS.



Contribution DD&RS avec les parties prenantes

1. Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables.

2. Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour co-construire une société responsable.

3. S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS.

Pilotage & déploiement

Stratégie gouvernance

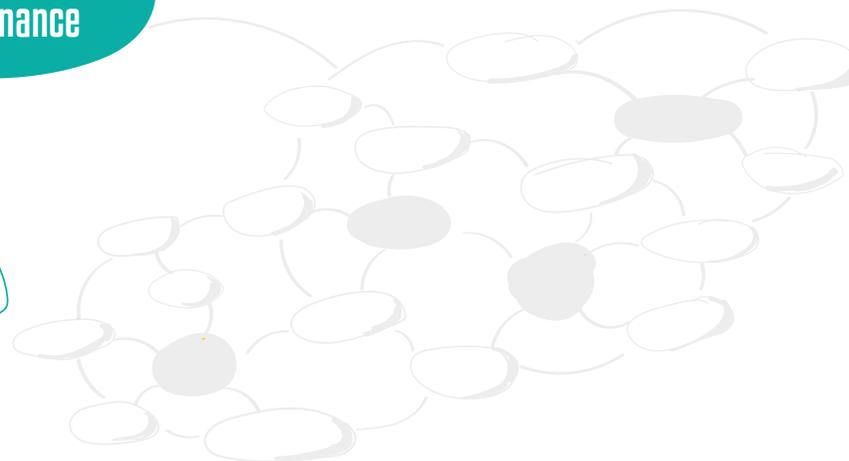
Politique & stratégie DD&RS

1. Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS.

2. Intégrer la démarche à l'ensemble des services/directions de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles.

3. Mettre en place une politique d'achats responsables.

4. Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes.



L'axe environnement et ses 4 variables stratégiques



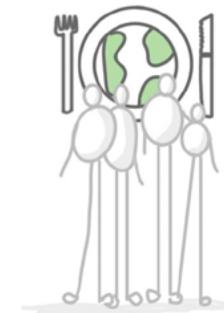
1. Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement).

2. Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères.

3. Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux.

4. Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.

5. Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique.



Alimentation responsable

1. Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégués de gestion (maîtrise en propre de l'établissement).

2. Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement).

Environnement

Pollution & déchets

GES & consommation des ressources

Biodiversité



1. Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement.

2. Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement.

1. Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre.

2. Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti.

3. Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs.

4. Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.

5. Réduire et optimiser la consommation d'eau.

L'axe politique sociale et ses 4 variables stratégiques

1. Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils.

2. Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap.

3. Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s interna-tion(les)ux.

4. Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s.

5. Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils.



1. Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s).

2. Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement.

3. Mettre en place une politique de qualité de vie au travail.

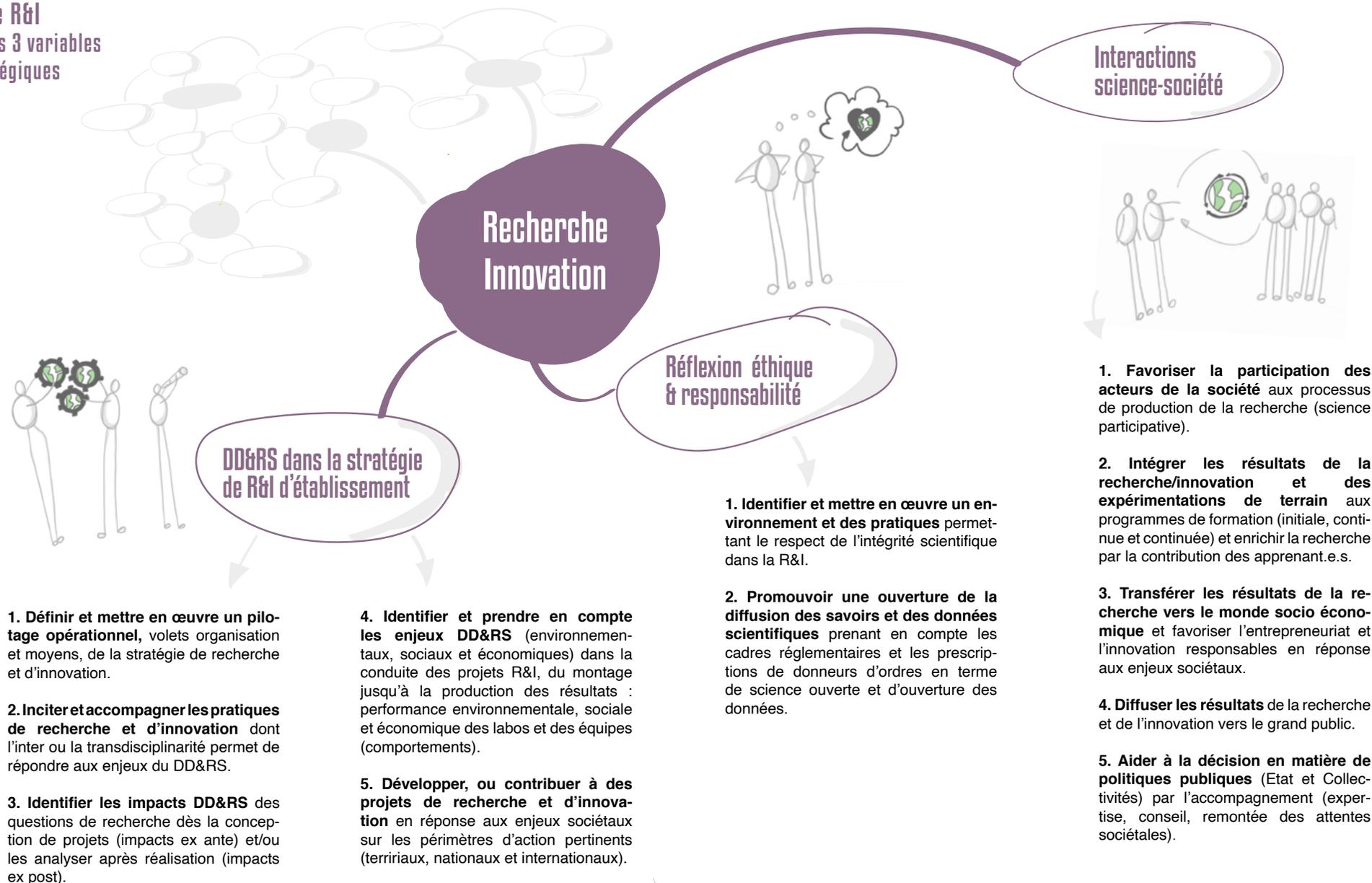
1. Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels.

2. Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels.

1. Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support).

2. « Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche ».

L'axe R&I et ses 3 variables stratégiques



L'axe enseignement & formation et ses 4 variables stratégiques



**Société de la
connaissance DD&RS**

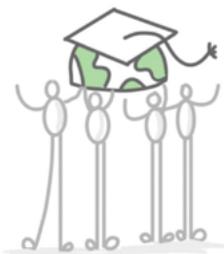
1. Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes.

2. Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en développement) concernant les parties prenantes internes.

**Compétences DD&RS
des apprenants**

1. Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.

2. Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue).



**Enseignement
& formation**

**Formation initiale
des enseignants,
chercheurs...**

1. Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser d'une part l'intégration du DD&RS d'autre part la transversalité des enseignements.

2. Formation des futurs enseignant.e.s et/ou des doctorant.e.s aux enjeux et compétences DD&RS.



**DD&RS dans
les formations**

1. Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes d'apprentissage et d'alternance.

2. Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue.



De l'auto-évaluation à la labélisation

**Vous souhaitez
connaître votre niveau ?**



AUTO-ÉVALUEZ-VOUS
gratuitement à l'aide du
référentiel DD&RS sur la
plateforme PERSEES.

**Vous souhaitez
consulter le référentiel ?**



**TÉLÉCHARGEZ
LE RÉFÉRENTIEL DD&RS**
gratuitement sous son for-
mat excel (site du Ministère
de l'enseignement supé-
rieur, de la recherche et de
l'innovation).

**Vous souhaitez
valoriser et impulser
votre démarche ?**



Le label DD&RS

Adossé au référentiel DD&RS, ce
dispositif de labellisation est adminis-
tré par un opérateur – CIRSES - qui
donne aux établissements volon-
taires, selon des critères d'éligibilité
précis, la possibilité de présenter un
dossier de candidature.

Seuil d'entrée au label :
atteindre 9 variables stratégiques
sur 18 au Niveau 3.



EN SAVOIR PLUS
sur le label DD&RS
via la plateforme
PERSEES.

Contacts



Référentiel DD&RS
celine.leroy@cpu.fr
gerald.majou@cge.asso.fr

**Autoévaluation sur PERSEES
et labellisation**
contact@cirses.fr

Le référentiel DD&RS est un outil du domaine public
conçu par ses usagers pour ses usagers sous l'égide des institutions suivantes :



Document produit dans le cadre de l'organisation partenariale du colloque
sur la recherche et l'innovation responsables du 15 janvier 2021
avec le soutien des institutions suivantes :



Rejoignez-nous !

